

Délais pour une succession angleterre

Par dumax, le 07/09/2012 à 12:57

Bonjour,

je suis français en france

mon cousin Anglais est décédé il y a 3 mois

j'ai contacté son "notaire" par téléphone qui m'a dit qu'il m'a laissé 20 000 livres exemptées de taxe (ou taxe déduite)

mais que ça va prendre pas mal de temps

qu'il ne savait pas combien (de temps)et qu'il me recontacterait pour me demander de lui envoyer une photocopie de ma carte d'identité

je n'ai toujours pas de nouvelle

est ce normal? quels sont les délais habituels?dois je lui envoyer un recommandé?

peut il (doit il)m'envoyer une copie du testament?

un papier quelconque pour me rassurer?

j'ai un peu peur d'être lésé car je l'ai déjà été pas mal

dans cette histoire

merci beaucoup